

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DU 6 DÉCEMBRE 2021, 19 H**

10 – Sujets d'ouverture

- .01 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 décembre 2021
- .02 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 24 novembre 2021, à 19 h et de la séance extraordinaire tenue le 24 novembre 2021, à 19 h 05
- .03 Point d'information des conseillers
- .04 Période de questions du public

12 – Orientation

- .01 1217050003 Appuyer deux projets, dont celui de l'école primaire Saint-François-Solano pour la rénovation de leur gymnase et celui de l'école secondaire Marguerite-De Lajemmerais pour l'aménagement de terrains sportifs extérieurs, dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur (PSISRSES) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

20 – Affaires contractuelles

- .01 1219370002 Approuver une convention de services avec l'organisme « Y'a Quelqu'un l'aut'bord du mur » pour réaliser les actions du programme Éco-quartier dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie - Octroyer un montant d'honoraires de 170 949,43 \$, taxes incluses, pour l'année 2022 (RPPS21-11084-GG)
- .02 1219370001 Approuver une convention de services avec l'organisme « Laboratoire sur l'agriculture urbaine » pour l'application du Programme des jardins communautaires de Rosemont–La Petite-Patrie - Octroyer un montant maximal d'honoraires de 55 762,88 \$, taxes incluses, à même le budget de fonctionnement pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 novembre 2022 (RPPS21-10080-GG)
- .03 1217145003 Approuver une convention de contribution financière avec l'organisme « Toxique Trottoir » - Octroyer une contribution financière de 4 500 \$ afin de soutenir la diffusion du spectacle *Angus! Tragi-comédie rosemontoise* pour l'année 2022 - Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers
- .04 1217178008 Approuver deux conventions avec contributions financières avec les organismes « Bouffe-Action de Rosemont » et « Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie (CRAC) » pour la tenue de l'édition 2021 de deux Magasins-Partage localisés sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie - Octroyer une contribution financière de 10 000 \$ à chacun des deux organismes pour un montant total de 20 000 \$, pour l'année 2021 - Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers
- .05 1218954004 Approuver une convention avec contribution financière avec l'organisme « Village de Noël de Montréal » - Octroyer une contribution financière de 5 000 \$ afin de soutenir la réalisation de la deuxième édition du marché de Noël de Jean-Talon - Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers
- .06 1216417002 Autoriser une dépense totale de 2 668 188,71 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat à « Construction Jessiko inc. » au montant de 2 209 680,09 \$, taxes incluses, pour le remplacement de l'unité de déshumidification, les réparations structurales et divers travaux dans l'enceinte de la piscine du Centre Père-Marquette situé au 1600, rue de Drucourt - Appel d'offres public RPPA21-02020-OP (5 soumissionnaires)

- .07 1218093001 Autoriser une dépense totale de 1 951 814,98 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat à « Aménagement Côté Jardin inc. » au montant de 1 462 176,17 \$, taxes incluses, pour l'aménagement du nouveau parc le long de la rue Marcel-Pepin (Parc Annie-Montgomery) - Appel d'offres public RPPP20-12141-OP (2 soumissionnaires)
- .08 1218332008 Autoriser une dépense totale de 536 046,35 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat à « Poirier Fontaine Architectes inc. » au montant de 536 046,35 \$, taxes incluses, pour l'octroi de services professionnels pour la réfection de la pataugeoire, de la piscine extérieure et des travaux au pavillon des baigneurs du parc Joseph-Paré - Appel d'offres public RPPS21-07064-OP (un soumissionnaire)
- .09 1217282005 Autoriser une dépense totale de 67 605,30 \$, taxes incluses - Accorder un contrat au même montant à 9115-7883 Québec inc. (Sig-Nature) pour les services de déneigement de la marquise de la Plaza Saint-Hubert - Appel d'offres public numéro RPPV21-09078-OP / 21-18985 (4 soumissionnaires)
- .10 1219390001 Autoriser une dépense totale de 120 440,91 \$, taxes incluses - Prolonger le contrat accordé à Creusage R.L. (9083-0126 Québec inc.), pour des travaux d'excavation pneumatique et travaux connexes, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, conformément à l'appel d'offres public RPPS19-10073-OP / 19-17611 (2 soumissionnaires)
- .11 1207445002 Ratifier une dépense additionnelle de 68,29 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat « Déneigement & Excavation M.Gauthier inc. » - Appel d'offres public numéro RPPS20-01003-OP / 20-18010 (1 soumissionnaire) LOT n°19-20
- .12 1216025015 Approuver le projet de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue de la Fabrique de la Paroisse Saint-Bonaventure, pour une période de 30 mois non-consécutifs, à compter du 1^{er} janvier 2022, des locaux d'une superficie approximative de 650 m², situés au 5205, rue Saint-Zotique Est, à des fins d'activités communautaires et de loisirs, pour la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, pour un loyer total de 91 800 \$, non taxable. Bâtiment 8781

30 – Administration et finances

- .01 1218676002 Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers au montant de 1 270 000 \$ pour le financement de divers postes temporaires jusqu'au 31 décembre 2022, à la Direction du développement du territoire et des études techniques
- .02 1210717011 Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers d'une somme de 119 968 \$ pour le financement d'un poste de préventionniste pour une période d'un an, commençant le 1^{er} janvier 2022
- .03 1210674012 Autoriser un virement de crédits du compte de surplus de gestion affecté - divers au montant de 140 303 \$ pour la prolongation du poste de conseillère en planification pour l'amélioration de la propreté dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie jusqu'au 31 décembre 2022
- .04 1218954005 Autoriser un virement de crédits de 32 168,17 \$ du compte de surplus de gestion affecté - divers pour l'aménagement temporaire sur le domaine public à l'Espace Boyer
- .05 1217522008 Offrir au conseil municipal de prendre en charge la réalisation des travaux associés aux réfections mineures de trottoir sur le réseau artériel administratif de la ville (RAAV) pour 2022, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4)
- .06 1217573003 Accepter, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de services du Bureau de la transition écologique et de la résilience en lien avec l'application du *Règlement sur la vente et l'utilisation des pesticides*
- .07 1215017005 Adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie - Exercice 2022

40 – Réglementation

- .01 1217178007 Édicter trois ordonnances élargies - Programmation d'animations diverses entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2022
- .02 1218954003 Édicter deux ordonnances - Programmation d'événements publics : « Triathlon d'hiver de la Fondation du CHU Ste-Justine » et « Candy Course 2022 5k »
- .03 1216235008 Édicter une ordonnance, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. C-4.1), afin de retirer les places tarifées RE118 à RE120 situées sur la rue William-Tremblay côté sud, juste à l'ouest de la rue Augustin-Frigon et retirer les places tarifées RG159 et RG160 situées sur la rue André-Laurendeau côté est, juste au nord de la rue Rachel Est
- .04 1215017004 Adopter le règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (2022) » (RCA-164)
- .05 1215017003 Adopter le règlement intitulé « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2022) » (RCA-165)
- .06 1217624008 Adopter le règlement intitulé « Règlement portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la société de développement commercial Petite Italie – Marché Jean-Talon – Montréal, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, et imposant une cotisation » (RCA-166)
- .07 1217624009 Adopter le règlement intitulé « Règlement portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Plaza St-Hubert, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, et imposant une cotisation » (RCA-167)
- .08 1217624010 Adopter le règlement intitulé « Règlement portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Promenade Masson, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, et imposant une cotisation » (RCA-168)
- .09 1213823001 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279), le Règlement sur le certificat d'occupation et certains permis (R.R.V.M., c. C-3.2) et le Règlement sur les clôtures (RCA-27) » (01-279-71) afin de procéder à des corrections
- .10 1218695008 Adopter, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA-148), un premier projet de résolution autorisant la construction d'un bâtiment résidentiel de quatre étages avec mezzanine, situé au 3420, boulevard Saint-Joseph
- .11 1216079005 Autoriser, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA-5), face à la rue Boyer, l'agrandissement d'un bâtiment en retrait de la limite latérale nord de 8' 2" afin de préserver sur le site deux arbres matures, en dérogation aux articles 46 et 47 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279) - Bâtiment situé au 5649, rue Saint-André
- .12 1216079006 Autoriser, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA-5), l'aménagement d'une cour anglaise en cour avant afin de bonifier l'accessibilité universelle du bâtiment en dérogation à l'article 388 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279) - Bâtiment situé au 6450, avenue Christophe-Colomb (Dossier no 3003040736 - District de Saint-Édouard)

Le secrétaire d'arrondissement